AIFCP

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

FORMATION
MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES

CURSUS EN ALTERNANCE

TITRE CERTIFIÉ DE NIVEAU 7

CODE NSF 315N, PARU AU JO DU 04/01/2019,
DÉLIVRÉ PAR FORMATIVES

FORMATIVES
NETWORK

INSCRIT AU RNCP 28776
ÉLIGIBLE AU CPF 249171

Public : Niveau Bac+3
Durée : 24 mois
Format : Alternance en entreprise
Nombre de participants : de 6 minimum à 20 maximum
Tarif : Possibilités de prise en charge. Devis sur demande

Objectifs de la formation

- Réaliser un audit et gérer les ressources humaines
- Suivre la gestion administrative et les procédures RH
- Effectuer de suivi et les contrôles juridiques du service RH
- Maîtriser la GPEC et les outils des RH
- Définir une stratégie et une politique RH au sein de l'organisation
- Proposer un management et être un médiateur
- Maîtriser les techniques RH
- Proposer des innovations RH

Certification visée

Certification de niveau 7 intitulée « MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES » (codes NSF 315n), enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) le 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel le 4 janvier 2019. https://formatives.fr/

Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler dans tous types de structures telles qu'entreprises privées, publiques, cabinets de conseil RH, agences d'intérim, cabinet d'expertise, et dans tous secteurs d'activité, aux emplois suivants :

- Responsable des ressources humaines
- Gestionnaire RH, de paie, des formations...
- Chargé(e) de missions RH, d'études RH, de projets
- Chargé(e) des relations sociales, du recrutement, des emplois et compétences
- Conseiller(e) ou consultant RH, formation, SIRH
- Responsable d'agence de recrutement, d'intérim
- Responsable formation et carrières, GPEC...

Des équivalences partielles avec d'autres certifications professionnelles enregistrées au RNCP existent. Les équivalences sont consultables sur France Compétences.

Contenu de la formation

La formation est élaborée selon le référentiel de Formatives. La certification est composée de 10 blocs qui comportent les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.

Bloc de compétences

- Mener la politique RH de l'organisation
- Piloter le processus RH
- Gérer un service RH
- Gérer les carrières et les formations individualisées
- Maîtriser les techniques RH
- Développer une stratégie RH
- Manager le processus RH
- Superviser le processus de suivi administratif du personnel
- Gérer la performance sociale
- Piloter les innovations sociales

Programme Mastère 1ère année
Gestion d'entreprise
Gestion administrative & Législation
Management
Outils et techniques RH
Stratégie d'entreprise
Connaissances professionnelles RH
Valorisation des compétences professionnelles
Programme Mastère 1ère année
Gestion financière RH
Gestion administrative & Législation
Performance et innovations sociales
Outils et techniques RH
Stratégie d'entreprise
Connaissances professionnelles RH
Valorisation des compétences professionnelle

Durée totale maximale : **581 heures en formation**, **1008 heures en entreprise par an sur 2 ans**. Durées indicatives et ajustables selon profil.

Rythme de l'alternance

Alternance au rythme de 2 jours en formation par semaine, 3 jours en entreprise.

Public et prérequis

Ce parcours de formation s'adresse aux salariés en reconversion professionnelle et/ou désirant se perfectionner ou évoluer dans leur carrière, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi et aux étudiants.

Niveau 6 (BAC+3 ou équivalent) ou justifier de trois années d'expérience professionnelle dans des responsabilités de Ressources Humaines sur dérogation. Bon niveau en français et maitrise des logiciels de bureautique.

Modalités pédagogiques

Formation présentielle ou distancielle synchrone, avec parcours personnalisable. Cours collectifs avec alternance d'apports théoriques et de mises en pratique avec études de cas de situations professionnelles en mode projet. Accès sécurisé à un extranet de formation contenant l'ensemble des supports et ressources pédagogiques, documents administratifs, et questionnaires de satisfaction.

Modalités d'évaluation et de certification

	MRH 1ère année	MRH 2ème année
EXAMENS*	Partiels - Études de cas - Oraux - Mises en situation professionnelle *Obtenir une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 pour valider chaque Unité d'Enseignement et valider au minimum 60 % des compétences visées dans les blocs 1 à 10	
TRAVAUX DE COMPÉTENCES	**10 comptes-rendus** • Mise en place d'un projet RH • Consignes de sécurité au travail • Droit social, droit du travail • Registres obligatoires • Évaluation des compétences • Cahier des charges d'une formation • Marque employeur • Gestion individualisée des carrières • SIRH • Evaluation d'un projet RH	**5 comptes-rendus** • Analyse du bilan et des prévisions sociales • Systèmes de prévoyance • Risques psychosociaux • Virtualisation des postes de travail • Nouveaux outils de communication
EXAMEN NATIONAL Obtenir une note minimale de 12/20 à l'examen national	**3 Synthèses** • Management des processus • Le digital au service des RH • Salaires et rémunérations **5 Recommandations** • Politique d'entreprise • Gestion sociale d'entreprise • Contrôle de gestion RH • Communication • Gestion du personnel	**5 Recommandations** • Politique générale d'entreprise • Gestion administrative et financière des RH • Législation, Préventions • Performance sociale • GPEC
LIVRABLES	Dossier Projet Pré-mémoire	Rapport d'activité Mémoire Livret d'employabilité (portfolio)
GRAND ORAL Obtenir une note minimale de 10/20 au Grand Oral	Présentation des activités Problématique du mémoire	Soutenance du mémoire Questions de culture métier

Délivrance de la certification sur décision du jury d'examen.

Possibilité de valider un/des blocs de compétences. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation individuelle indépendante sur la base du livrable réalisé en cours de formation évalué par le tuteur / les formateurs qui compte pour 40% de la note finale, et de la présentation orale du candidat qui doit permettre la validation des compétences visées (60% de la note finale). En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des compétences acquises est illimitée.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Dossier de candidature. Tests de positionnement et entretien individuel de motivation sur rendez-vous.

Le délai d'accès varie selon les modalités de financement choisies. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Référent handicap** : Nadège Levis

Financement

Possibilités de prise en charge par le CPF, l'OPCO, pôle emploi, transition Pro, autofinancement.
Devis sur demande.

Effectifs : De 6 à 20 personnes maximum.

Pour tous renseignements :
☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39
✉ aifcp13@gmail.com